

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 05 mars 2018

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, le cinq mars deux mil dix-huit à vingt heures trente minutes, dans la salle « Les Cornouillers », sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ARMAND, Maire.

Présents : ARMAND Jean-Claude, BÉZIAT Patrick, BIANCHERI Karine, BOUQUET Philippe, BOURGEOIS Maëva, CLOT Janine, DE MONTFUMAT David, GRUVEL Yves, HOULLIER Frédérique, MATILLA Bernadette, PIOMBO Georges, POIRIER Isabelle, SAVIGNAC François

Absents : LABADIE Olivier, LATTUCA Pierre,

Secrétaire de séance : BIANCHERI Karine

Monsieur Le Maire procède à l'appel des Membres du Conseil Municipal ; le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire propose la désignation de Madame Karine BIANCHERI pour assurer le secrétariat de la séance ; la proposition est acceptée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire donne lecture de l'Ordre du Jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 05 février 2018
- 2) Modification de l'organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire passe au premier point de l'ordre du jour :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 FÉVRIER 2018

Ce compte-rendu est accepté à l'unanimité

2) MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Lors du Conseil d'Ecole du 15 février 2018, les parents et les enseignants ont voté pour un retour à la semaine de quatre jours pour la prochaine rentrée.

Il convient maintenant au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et, à l'unanimité des membres présents,
Décide de demander l'organisation des enseignements sur 4 jours de classe
Demande à Monsieur le Maire d'adresser à l'Inspecteur de la circonscription la proposition d'organisation du temps scolaire.

La séance est levée à 20 heures 52 minutes